

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Eric Stauffer, Pascal Spuhler, Jean-François Girardet, Sandro Pistis, Dominique Rolle, Jean-Marie Voumard, Marie-Thérèse Engelberts

Date de dépôt : 7 juin 2010

Proposition de résolution

Application de la loi en matière d'exploitation d'établissements publics : il faut fermer le MOA

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la discothèque-club Le Moa, établie sur la commune de Vernier, fait l'objet d'innombrables rapports de police pour troubles de l'ordre public, bagarres, vente d'alcool à des mineurs, tapage nocturne, problèmes liés à la consommation de stupéfiants ;
- qu'il est établi après enquête que le Moa Club a effectué une demande d'autorisation d'exploitation en octobre 2009 qui n'a jamais été acceptée ; c'est-à-dire que le Moa Club n'est au bénéfice d'aucune autorisation d'exploitation ;
- que cet établissement aurait dû être fermé dès le mois d'octobre 2009 ;
- que le Moa Club a bénéficié de passe-droits et d'appuis politiques en haut lieu ;
- que la commune de Vernier s'est plainte à réitérées reprises des nuisances provoquées par cet établissement ;
- que, selon la *Tribune de Genève*, le seul établissement sur le territoire genevois à avoir accepté une « Skins Party » est le Moa Club (voir exposé des motifs),

invite le Conseil d'Etat

- à prononcer la fermeture immédiate et définitive du Moa Club ;
- à ouvrir une enquête administrative afin d'identifier les responsables de la non-fermeture de cet établissement.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Notre Grand Conseil met d'énormes moyens pour la prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie chez les jeunes. Nous apprenons avec effroi qu'un seul établissement en mal de publicité et bénéficiant de complicités étatiques organise le 19 juin une « Skins Party ».

La *Tribune de Genève* (7 juin 2010), qui nous révèle l'organisation de cette soirée, la décrit ainsi : « Inspirées d'une série britannique déjantée mettant en scène des ados, ces soirées se déroulent sur fond d'alcool, de défonce et de sexe. » (voir article de la *Tribune* en bas de page).

Le phénomène de l'alcoolisme et des jeunes est l'un des enjeux les plus importants de cette décennie. Les parents, premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, ne pourraient pas comprendre que l'Etat ne respecte pas la loi et que certains établissements prônant la décadence et n'étant pas au bénéfice d'autorisations d'exploitation puissent continuer en toute impunité. L'Etat se doit de montrer l'exemple.

La description qu'en font les organisateurs dans la *Tribune* démontre ce que cela peut avoir de destructeur pour des jeunes et a de quoi inquiéter : « *En France, les Skins parties ont lieu dans des lieux insolites, comme des maisons abandonnées, où l'on peut faire ce que l'on veut quand on veut avec qui l'on veut* », racontent Pierre et Aaron, organisateurs de ces soirées déjantées en France et responsables de celle qui se tiendra à Genève.

Il y a certaines limites qu'il ne faut pas franchir.

Cela est d'autant plus intolérable venant d'un discothèque-club qui n'a pas d'autorisation d'exploiter, puisque sa demande déposée en octobre 2009 n'a jamais été acceptée par le service du commerce, dépendant du DARES patronné par M. Unger. La société d'exploitation Moa Sarl n'est pas la société titulaire du bail qui serait octroyé, selon nos informations, à une « association culturelle » (sic !). Nous serions même droit de nous poser la question : comment pareil laxisme est-il possible dans un Etat de droit et comment certains peuvent-ils se soustraire à la loi ? C'est un mystère qui demande impérativement à être éclairci.

Pareille situation n'est possible qu'au travers de passe-droits et d'appuis politiques au plus haut lieu. Des dizaines de rapports de police ont été établis et sont restés lettre morte par le département en charge de la sécurité publique, le DSPE patronné par M^{me} Rochat, anciennement M. Moutinot.

Vu les défaillances du système, il appartient dès lors au pouvoir législatif que la loi soit respectée et que les coupables soient identifiés et poursuivis. En parallèle au dépôt de cette résolution, le Mouvement Citoyens Genevois envoie un courrier recommandé à Mme la Conseillère d'Etat en charge du DSPE exigeant la fermeture immédiate de cet établissement public.

Annexes :

- lettre à Mme la Présidente du DSPE*
- article de la Tribune de Genève.*



Mouvement Citoyens Genevois

Fondé le 6 juin 2005

LA PRESIDENCE

Conseil d'Etat in corpore

La Présidente du DSPE

Mme Isabel ROCHAT

(en mains de la Chancellerie)

Rue de l'Hôtel-de-Ville

Genève

Genève, le 7 juin 2010

Concerne : demande de fermeture immédiate de la discothèque-club Le Moa à Vernier

Madame la Présidente,

Ci-joint vous trouverez copie de la Résolution déposée ce jour au Grand Conseil de la République et Canton de Genève. Sa lecture est pour le moins explicite et cela nous amène à vous transmettre plusieurs interrogations quant à la gestion qui a été effectuée de ce dossier par votre prédécesseur.

Nous vous savons attachée aux principes de la morale et de l'éthique, spécialement en ce qui concerne les jeunes et nous n'avons aucun doute que vous ferez respecter la loi en prononçant la fermeture immédiate de l'établissement public Le Moa.

A la lecture de la Tribune de Genève de ce jour, vous conviendrez qu'il y a un caractère d'urgence, vu l'organisation d'une soirée à thème « Skins Party » qui est agendée prochainement et a été refusée, à raison, par les autres établissements nocturnes genevois.

Si pour des raisons politiciennes vous deviez surseoir à la fermeture de cet établissement qui n'est pas conforme aux dispositions légales régissant l'exploitation d'établissements publics, nous vous tiendrions personnellement responsable de tout incident ou de tout accident qui pourrait survenir.

En vous remerciant de faire bon accueil à notre demande, nous vous prions de recevoir nos respectueuses salutations.

Le Président du MCG

Eric Stauffer

CP 340

1211 Genève 17

Téléphone : 022 849 73 33

Courriel : info@mcge.ch

Présidence 2008-2011 : Eric Stauffer

Vice-présidence 2010-2011 : Mauro Poggia, Roger Golay, Pascal Spuhler, Carlos Medeiros

Les «Skins parties» arrivent à Genève

FÊTE | Des jeunes s'inspirent d'une série déjantée pour organiser des soirées sur fond de sexe et d'alcool.



© DR | «Skins». La série britannique déjantée fait fureur chez les adolescents.

CHLOÉ DETHURENS | 07.06.2010 | 00:02

Débauche, excentricité, démesure : les Skins parties font fureur en France. Le concept? Inspirées d'une série britannique déjantée mettant en scène des ados, ces soirées se déroulent sur fond d'alcool, de défonce et de sexe. Et vont débarquer à Genève. Suite à de nombreuses demandes de jeunes de la région, deux organisateurs français démarchent les boîtes de nuit de la région afin de pouvoir agencer une Skin party. Ignorant le concept, un seul club a accepté, moyennant que la soirée reste très soft. Ni mineurs, ni sexe, ni prix cassés sur l'alcool.

Ces fêtes, très prisées par les adolescents, s'inspirent de la série anglaise Skins, qui raconte le quotidien d'une poignée de jeunes plutôt dévergondés vivant à Bristol. Anorexie, mort, homosexualité: un récit trash, sans vision moralisatrice des tracas de ces ados, que ceux-ci tentent d'oublier dans l'alcool, la drogue et le sexe. Une série plutôt bien accueillie par la critique, jugée «authentique», «vraie» et «attachante».

«Blackroom»

«En France, les Skins parties ont lieu dans des lieux insolites, comme des maisons abandonnées, où l'on peut faire ce que l'on veut quand on veut avec qui l'on veut, racontent Pierre et Aaron, organisateurs de ces soirées déjantées en France et responsables de celle qui se tiendra à Genève. Les participants y viennent souvent déguisés, les filles court-vêtues. Lors de leurs Skins parties, ces jeunes promoteurs parisiens installent généralement une blackroom» une sorte de salle sombre, munie de draps, où les noctambules «font ce qu'ils veulent» et passent des moments «plus chauds». Objectif: relâcher la pression, se défouler.

Forte demande

A Genève, la demande pour ce type de soirées déjantées est importante chez les ados. «Nous recevons de multiples requêtes de jeunes souhaitant qu'une soirée Skins soit organisée à Genève! Ça n'arrête pas!» raconte Pierre. Sur le site Facebook par exemple, les messages d'ados genevois et de France voisine désirant participer à ces fêtes se multiplient. «Enfin!» écrit une jeune fille, apprenant qu'une Skins party approche. «Depuis le temps qu'on attend une soirée comme celle-là!» ajoute une autre.

Plusieurs groupes d'ados souhaitant organiser des soirées identiques dans le canton ont également été créés sur le site de réseau social, sélectionnant par exemple leurs invités par tirage au sort et gardant secret le lieu des festivités. Certains n'hésitent pas à demander jusqu'à 50 francs aux éventuels participants, afin de financer les bouteilles d'alcool.

Les deux organisateurs français devront rester soft pour leur première genevoise, qui se tiendra le 19 juin au MOA, à Vernier. La direction de la discothèque, qui n'était pas au courant du concept des Skins parties avant notre appel, a refusé de casser les prix sur les boissons et souhaite que la soirée reste une simple et habituelle fête étudiante. Si l'invitation des deux organisateurs promet une soirée «sans aucune limite ni interdit» et propose aux filles de se vêtir de manière légère, la blackroom ne sera pas installée. Les mineurs désirant participer à l'événement, quant à eux, resteront dehors. Au total, plus de 200 personnes se sont inscrites à l'événement via Internet.

Réunis sous le nom de The Bless Avenger, les organisateurs n'en resteront pas là et espèrent pouvoir organiser d'autres Skins parties à Genève, version originale cette fois: «Nous savons que nous ne pouvons pas reproduire l'esprit « sexe, drogue et rock'n'roll» dans les boîtes, qui veulent conserver leur réputation. Ces prochains mois, nous allons donc continuer à prospecter dans la région pour trouver un lieu adapté aux véritables Skins parties, comme une usine ou une maison désaffectée.»